



GUIDE ARCHITECTURAL – SECTEUR DU VILLAGE DE SAINTE-SOPHIE

COMPLÉMENT AU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

DÉCEMBRE 2012

PRÉPARÉ PAR :



GENEVIEVE MARQUIS

URBANISTE

APPROUVÉ PAR :



ALAIN BILODEAU

URBANISTE, CHARGÉ DE PROJET

0A	2012-10-05	CANEVAS PRÉLIMINAIRE
0B	2012-12-18	RAPPORT FINAL POUR COMMENTAIRES

NO DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION ET/OU DE L'ÉMISSION
----------------	------	--

302-B0000873-0B

TABLE DES MATIÈRES

1	QU'EST-CE QU'UN GUIDE ARCHITECTURAL ?	1
1.1	TERRITOIRE ASSUJETTI.....	1
2	CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE	5
2.1	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES.....	5
2.2	BUTS ET INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT.....	5
3	TOITURES	9
3.1	FORMES DE TOITURE.....	9
3.2	REVÊTEMENTS DE TOITURE.....	10
4	REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS	15
4.1	MATÉRIAUX DE REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS.....	15
5	PORTES ET FENÊTRES	19
5.1	TYPES DE FENÊTRES.....	19
5.2	TYPES DE PORTES.....	21
6	ENSEIGNES	27
6.1	TYPES D'ENSEIGNES.....	27
7	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	33
7.1	TYPES D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS.....	33

LISTE DES FIGURES

<i>FIGURE 1</i>	<i>Territoire assujetti au guide architectural</i>	<i>2</i>
<i>FIGURE 2</i>	<i>Toiture à deux versants (à pignon)</i>	<i>9</i>
<i>FIGURE 3</i>	<i>Toiture à pignons multiples</i>	<i>9</i>
<i>FIGURE 4</i>	<i>Toiture à quatre versants (pavillon)</i>	<i>9</i>
<i>FIGURE 5</i>	<i>Toiture de forme irrégulière</i>	<i>10</i>
<i>FIGURE 6</i>	<i>Toiture ne s'harmonisant pas à la toiture existante</i>	<i>10</i>
<i>FIGURE 7</i>	<i>Toiture en bardeaux d'asphalte de teinte foncée</i>	<i>10</i>
<i>FIGURE 8</i>	<i>Toiture en tôle à l'ancienne</i>	<i>11</i>
<i>FIGURE 9</i>	<i>Toiture en tôle ondulée</i>	<i>11</i>
<i>FIGURE 10</i>	<i>Toiture en bardeaux de couleur éclatante ou pâle</i>	<i>11</i>
<i>FIGURE 11</i>	<i>Revêtement extérieur en briques</i>	<i>15</i>
<i>FIGURE 12</i>	<i>Revêtement extérieur en bois</i>	<i>15</i>
<i>FIGURE 13</i>	<i>Revêtement extérieur en vinyle ou aluminium</i>	<i>16</i>
<i>FIGURE 14</i>	<i>Revêtement extérieur en crépi acrylique</i>	<i>16</i>

FIGURE 15	Revêtement extérieur en tôle ondulée de couleur	16
FIGURE 16	Fenêtres à battants	19
FIGURE 17	Fenêtres à guillotine.....	19
FIGURE 18	Exemples de scénarios de remplacement - fenêtres.....	20
FIGURE 19	Fenêtres coulissantes horizontales.....	20
FIGURE 20	Fenêtres de forme asymétrique.....	20
FIGURE 21	Fenêtres fixes sans carreaux / meneaux.....	21
FIGURE 22	Fenêtres de types différents sur une même façade.....	21
FIGURE 23	Porte vitrée.....	21
FIGURE 24	Porte avec imposte ou fenêtres latérales.....	22
FIGURE 25	Exemples de scénarios de remplacement - portes.....	22
FIGURE 26	Porte à vitrage de forme non traditionnelle.....	23
FIGURE 27	Porte de type commercial / portes-patio.....	23
FIGURE 28	Porte vitrée avec grillage	23
FIGURE 29	Enseigne murale à éclairage indirect ou lettres détachées	27
FIGURE 30	Enseigne perpendiculaire à éclairage indirect	27
FIGURE 31	Enseigne sur auvent.....	28
FIGURE 32	Enseigne sur poteau(x).....	28
FIGURE 33	Enseigne de trop grandes dimensions.....	28
FIGURE 34	Enseigne aux couleurs trop éclatantes.....	29
FIGURE 35	Enseigne dissimulant les éléments de la façade	29
FIGURE 36	Enseignes multiples pour un même bâtiment, de formes et dimensions différentes.....	29
FIGURE 37	Aménagement paysager en façade avant.....	33
FIGURE 38	Aménagement paysager d'une aire de stationnement	34

1. PRÉSENTATION DU GUIDE ARCHITECTURAL

Qu'est-ce qu'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ?

Le PIIA est un outil complémentaire d'évaluation des projets immobiliers. Il permet, à partir d'une évaluation qualitative, de favoriser une architecture de qualité, intégrée à son milieu. Le PIIA n'a pas pour but de vérifier la pertinence d'un projet ou des travaux envisagés, mais plutôt d'évaluer leur apparence et leur intégration architecturale dans un milieu bâti ou non.

1**QU'EST-CE QU'UN GUIDE ARCHITECTURAL ?**

Ce document est un outil complémentaire au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) s'appliquant au secteur du village de Sainte-Sophie. Le but recherché par l'utilisation de ce guide est de documenter et d'illustrer les caractéristiques architecturales actuelles et souhaitées du cadre bâti dans ce secteur.

Cet outil informatif abondamment illustré permettra d'assurer, tant aux membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) qu'aux citoyens, une prise de décision éclairée quant aux interventions architecturales à envisager sur le territoire.

Ainsi, les diverses composantes architecturale du cadre bâti, de la toiture aux éléments d'ornementation, sont abordées dans ce document et les recommandations formulées visent davantage à inspirer qu'à dicter une façon de faire. Au final, l'harmonisation du cadre bâti et la mise en valeur de l'identité architecturale du village de Sainte-Sophie sont parmi les résultats concrets escomptés sur le territoire de la municipalité.

1.1**TERRITOIRE ASSUJETTI**

Les limites du territoire assujetti au présent guide architectural correspondent aux rues Masson, de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Wilfrid, Saint-Joseph, Sainte-Marie et à la montée Morel. Les limites détaillées ainsi que les immeubles correspondant sont illustrés à la figure 1.



FIGURE 1 Territoire assujéti au guide architectural

2. CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

2 CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

2.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Les principales caractéristiques de ce territoire sont les suivantes :

- secteur à dominance résidentielle;
- gabarit bâti de un à deux étages;
- alignement sur rue plus ou moins homogène;
- développements résidentiels à venir;
- présence de bâtiments d'intérêt patrimonial;
- présence d'une église et d'une école primaire;
- présence d'un parc;
- présence d'arbres matures.

Par ailleurs, à proximité du territoire d'étude, on retrouve aussi des éléments structurants tels que:

- pôle commercial;
- pôle civique (hôtel de Ville, halte routière, caserne d'incendie, bureau de poste);
- centres d'hébergement pour aînés.

2.2 BUTS ET INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT

Pour le territoire assujéti, le plan d'implantation et d'intégration architecturale vise l'atteinte des buts et intentions d'aménagement suivants :

- préserver l'identité et les caractéristiques du village de Sainte-Sophie;
- assurer l'intégration des nouveaux agrandissements, nouvelles constructions, travaux de rénovations et réparations au caractère villageois du secteur;
- respecter les caractéristiques architecturales des bâtiments;
- préserver la végétation existante;
- bonifier l'aménagement paysager;
- assurer la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager;

- préserver les spécificités architecturales caractérisant les bâtiments d'intérêt patrimonial;
- encadrer les travaux d'agrandissement ou de restauration d'un bâtiment afin de préserver la valeur patrimoniale des composantes architecturales et le caractère d'origine du bâtiment;
- restreindre la démolition des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural.

3 TOITURES

3.1 FORMES DE TOITURE

3.1.1 À privilégier

On retrouve une grande diversité de formes de toitures sur le territoire ciblé par le PIIA. Parmi celles-ci, les plus fréquemment observées, et donc, à privilégier, sont les suivantes :

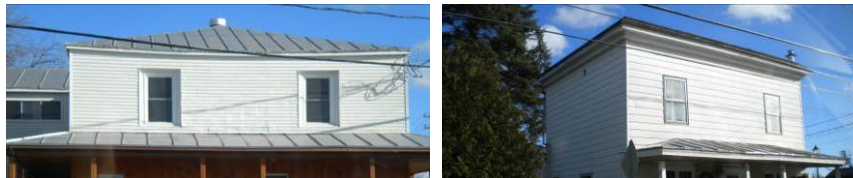
FIGURE 2 Toiture à deux versants (à pignon)



FIGURE 3 Toiture à pignons multiples



FIGURE 4 Toiture à quatre versants (pavillon)



3.1.2 À éviter

Afin d'assurer une harmonie entre les bâtiments d'un même secteur ou sur un même bâtiment, les formes de toiture suivantes sont à éviter, lors de la construction, du remplacement ou de l'agrandissement d'une toiture :

FIGURE 5 Toiture de forme irrégulière

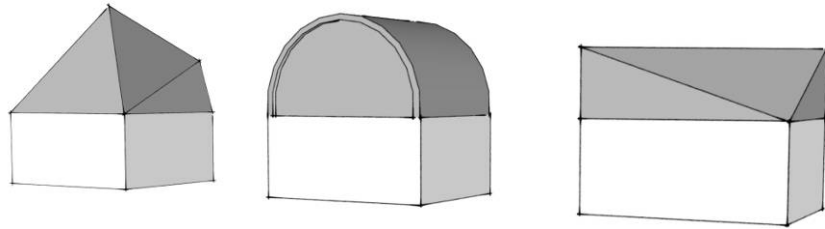
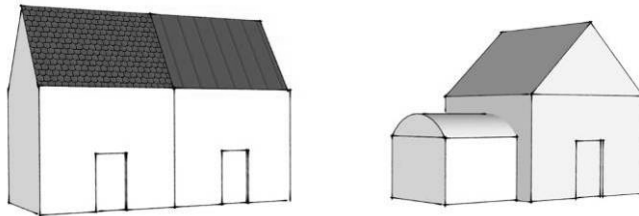


FIGURE 6 Toiture ne s'harmonisant pas à la toiture existante



3.2 REVÊTEMENTS DE TOITURE

3.2.1 À privilégier

Le matériau de revêtement de la toiture doit être de qualité et s'harmoniser tant avec son milieu environnant qu'avec les composantes du bâtiment comme tel. Les matériaux suivants sont à privilégier sur le territoire :

FIGURE 7 Toiture en bardeaux d'asphalte de teinte foncée



FIGURE 8 Toiture en tôle à l'ancienne



3.2.2 À éviter

À l'inverse, les matériaux de revêtement de toiture suivants sont à éviter :

FIGURE 9 Toiture en tôle ondulée

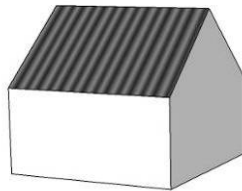
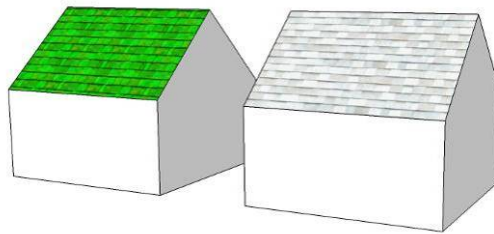


FIGURE 10 Toiture en bardeaux de couleur éclatante ou pâle



4 REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

4.1 MATÉRIAUX DE REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

4.1.1 À privilégier

Les matériaux durables et nobles sont favorisés comme revêtement extérieur sur le territoire. Les revêtements suivants sont à privilégier :

FIGURE 11 Revêtement extérieur en briques



FIGURE 12 Revêtement extérieur en bois



Tout matériau de revêtement extérieur à remplacer, le cas échéant, est remplacé par un matériau d'origine pour un bâtiment présentant une valeur patrimoniale exceptionnelle ou supérieure, ou par un matériau s'apparentant à celui d'origine (matériau de substitution) pour tout bâtiment présentant une valeur patrimoniale moyenne ou une bonne valeur patrimoniale.

Les teintes des matériaux de revêtement extérieur sont, quant à elles, d'apparence sobre et naturelle tout en s'intégrant bien au milieu environnant.

4.1.2 À éviter

Les matériaux suivants sont à éviter lors de la construction, le remplacement ou l'agrandissement d'un bâtiment :

FIGURE 13 Revêtement extérieur en vinyle ou aluminium



FIGURE 14 Revêtement extérieur en crépi acrylique



FIGURE 15 Revêtement extérieur en tôle ondulée de couleur



5 PORTES ET FENÊTRES

5.1 TYPES DE FENÊTRES

5.1.1 À privilégier

Plusieurs types de fenêtres sont présentes sur le territoire assujéti au PIIA. Parmi ces types, mentionnons :

FIGURE 16 Fenêtres à battants



FIGURE 17 Fenêtres à guillotine



Dans le cas des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural, la préservation du nombre, des dimensions et de l'agencement originel des ouvertures de fenêtres est à privilégier. De plus, dans le cadre d'un remplacement, les fenêtres remplaçant celles d'origine s'apparentent idéalement à celles-ci.

FIGURE 18 Exemples de scénarios de remplacement - fenêtres



5.1.2 À éviter

FIGURE 19 Fenêtres coulissantes horizontales



FIGURE 20 Fenêtres de forme asymétrique

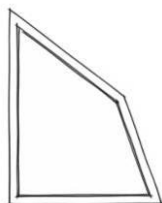


FIGURE 21 Fenêtres fixes sans carreaux / meneaux

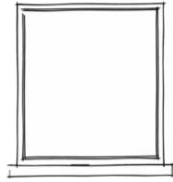
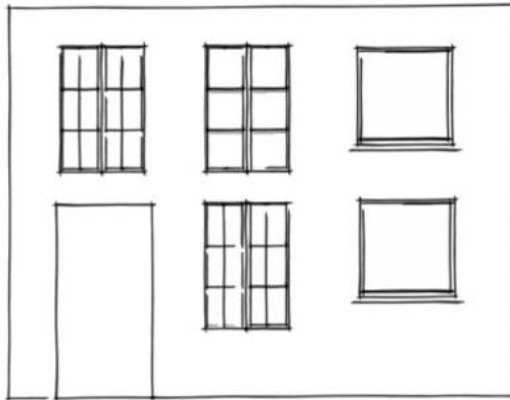


FIGURE 22 Fenêtres de types différents sur une même façade



5.2 TYPES DE PORTES

5.2.1 À privilégier

Plusieurs types de portes sont présentes sur le territoire assujéti au PIIA ou sont fortement suggérées. Parmi ces types, mentionnons :

FIGURE 23 Porte vitrée

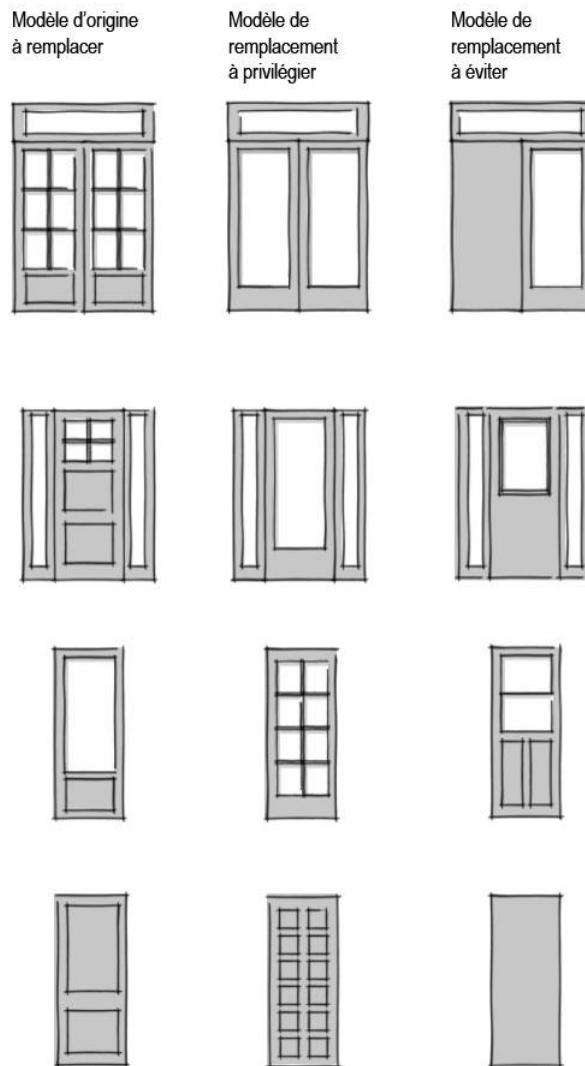


FIGURE 24 Porte avec imposte ou fenêtres latérales



Dans le cas des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural et dans le cadre d'un remplacement, les portes d'origine s'apparentent idéalement à celles-ci.

FIGURE 25 Exemples de scénarios de remplacement - portes



5.2.2 À éviter

FIGURE 26 Porte à vitrage de forme non traditionnelle

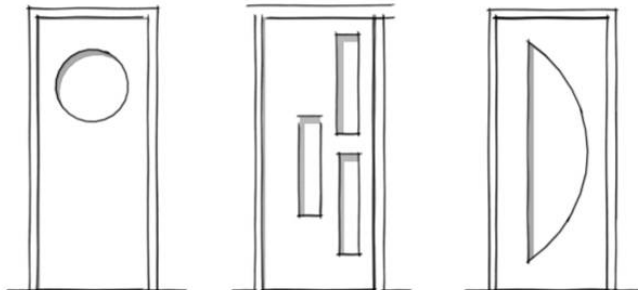


FIGURE 27 Porte de type commercial / portes-patio

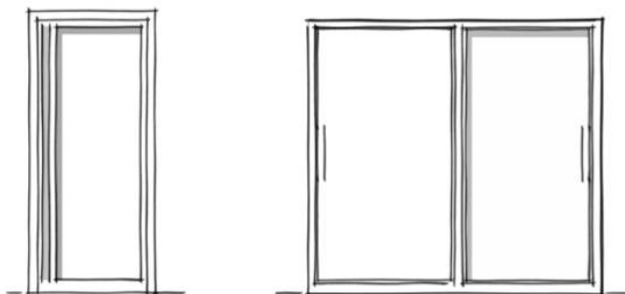
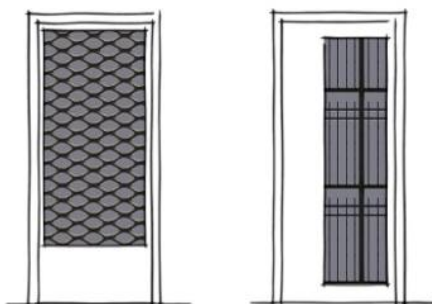


FIGURE 28 Porte vitrée avec grillage



6 ENSEIGNES

6.1 TYPES D'ENSEIGNES

6.1.1 À privilégier

L'intégration des enseignes avec les façades des bâtiments et l'harmonisation des enseignes pour les bâtiments d'un même secteur sont les principaux objectifs à atteindre en matière d'affichage. Ainsi, l'affichage doit s'intégrer à la composition architecturale du bâtiment, notamment en ce qui a trait à sa forme, sa localisation, son design, sa couleur, le type de matériau choisi et l'éclairage. À titre d'exemples, les types d'enseignes suivantes sont à privilégier sur le territoire :

FIGURE 29 Enseigne murale à éclairage indirect ou lettres détachées



FIGURE 30 Enseigne perpendiculaire à éclairage indirect



FIGURE 31 Enseigne sur auvent



FIGURE 32 Enseigne sur poteau(x)



6.1.2 À éviter

Les types d'enseignes suivants sont à éviter sur le territoire:

FIGURE 33 Enseigne de trop grandes dimensions

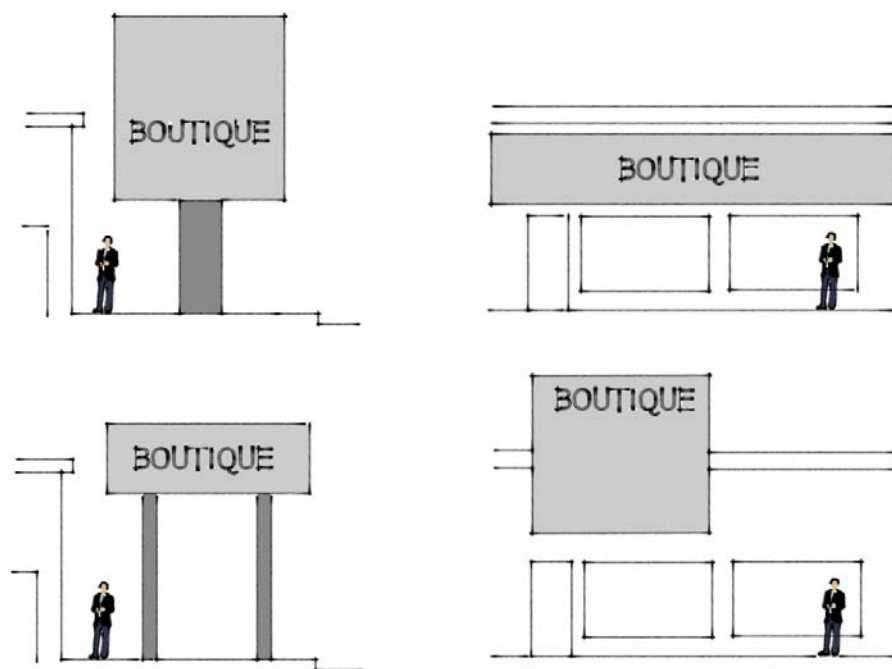


FIGURE 34 Enseigne aux couleurs trop éclatantes

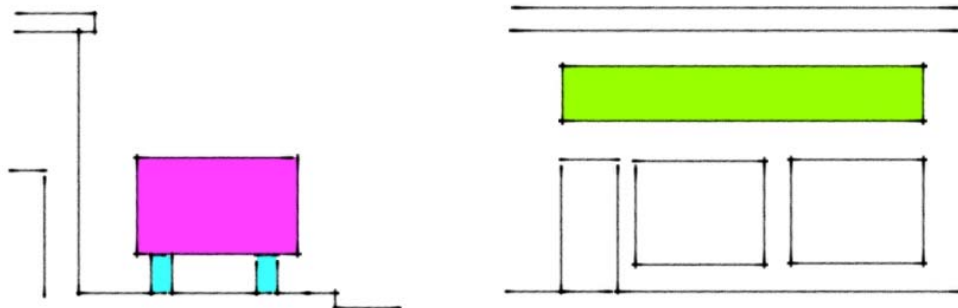


FIGURE 35 Enseigne dissimulant les éléments de la façade

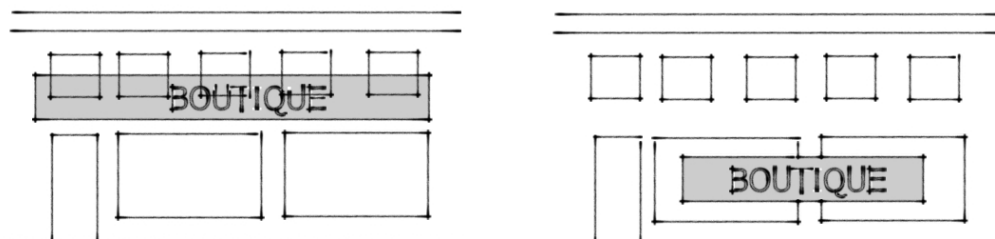
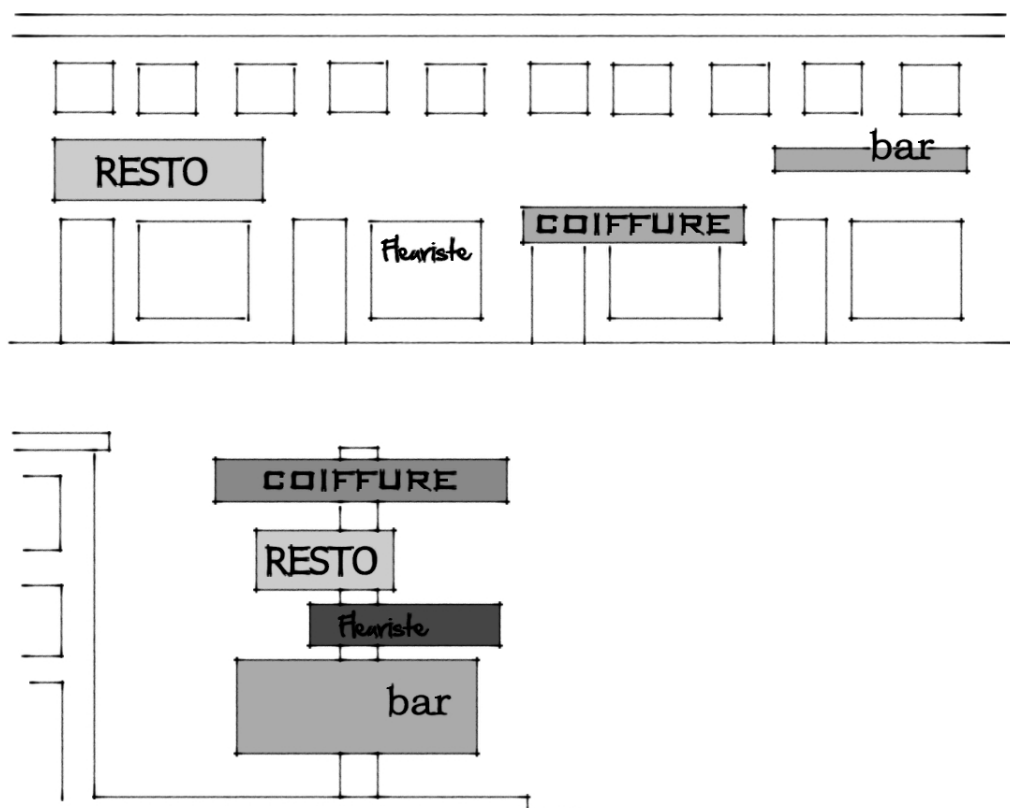


FIGURE 36 Enseignes multiples pour un même bâtiment, de formes et dimensions différentes



7 AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

7.1 TYPES D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

7.1.1 À privilégier

Les aménagements paysagers bordant les bâtiments du secteur permettent de mettre celui-ci en valeur et d'embellir un quartier. Dans cette optique, la préservation des arbres matures et l'aménagement de surfaces végétales aux abords des bâtiments et un éclairage extérieur adéquat participent à l'amélioration du paysage urbain. Voici quelques exemples d'aménagements paysagers à privilégier :

FIGURE 37

Aménagement paysager en façade avant



FIGURE 38

Aménagement paysager d'une aire de stationnement

